



Le Forum Al Achara (littéralement le Forum des Dix), une association socio-culturelle, planche actuellement sur la réalisation d'un projet qui vise à produire des animations culturelles et artistiques sur la place Bousmara dans la médina de Casablanca.

Parmi les animations prévues dans ce projet qui vise à redorer le blason de cette place mythique, longtemps laissée à l'abandon, l'aménagement aux côtés du Mausolée Bousmara d'un espace dédié à la pratique des échecs. Une discipline cérébrale qui semble être très prisée par les enfants et les jeunes, comme l'ont constaté les promoteurs du projet.

Autre initiative, la bibliothèque mobile qui vise à redonner aux habitants de la Médina de Casablanca le goût de la lecture.

Organisée sous le signe «être ou ne pas être», cette caravane sillonnera les ruelles pour livrer des livres et des magazines aux lecteurs potentiels, particulièrement les enfants. Pour se faire, l'association compte mobiliser six tricycles et autant de personnel administratif et pédagogique. Les organisateurs prévoient aussi des soirées de lectures de poésie sur la place Ahmed Al Bidaoui, et ce, pour perpétuer cette tradition culturelle et entretenir l'amour pour le verbe.

Et comme le contenu va de pair avec le contenant, l'association prévoit en partenariat avec les bénévoles du quartier une opération d'embellissement des façades et aussi de propreté.

Inscrit dans le cadre de l'Initiative Nationale du Développement Humain, ce projet d'animation culturelle de la médina est initié en partenariat avec l'association des œuvres sociales de la commune Sidi Belyout, le Club des échecs le cheval d'or, la Fédération Royale Marocaine des Echecs ainsi que d'autres partenaires.

Depuis sa création en 2007, le Forum Al Achara, une association socio-culturelle basée à Casablanca, s'est attaché à promouvoir la production littéraire nationale avec une attention toute particulière pour les auteurs peu ou mal connus du public.

Rappelons que l'ancienne Médina de Casablanca tranche avec le reste de la ville. Entre ses remparts, on a l'impression des siècles en arrière. Tous ceux qui visitent la métropole préfèrent faire un tour dans les souks de la Médina. Entourée de remparts du XVI<sup>ème</sup> siècle l'ancienne Médina de Casablanca est une suite de ruelles enchevêtrées les unes dans les autres. Un parcours impressionnant entre des bâtisses souvent usées par le temps et des boutiques aux couleurs chaudes et aux multiples produits, sans parler des marchands ambulants. Les visiteurs y retrouvent toutes les marques (en copie, bien entendu) et tous les nouveaux modèles en même temps qu'ils sortent dans les marchés des grandes villes européennes. Les fabricants ont leurs réseaux d'information. Les quartiers sont spécialisés et l'on peut apercevoir un lieu où il n'y a que des bijoutiers, un autre uniquement des chaussures, etc... Quelques petites places de marchés proposent des fruits et légumes ultra frais et des poissons pêchés le jour même. Pour tout découvrir, une seule solution : se perdre dans les ruelles étroites... Il n'y a aucun plan de ce dédale, et les noms des rues n'indiquent pas où l'on est exactement. Pour les visiteurs, nationaux ou étrangers, quelques endroits sont à voir absolument : La Skala : elle se

trouve juste en face du port de pêche. C'est un bastion qui date du XVIII<sup>ème</sup> siècle d'où sortent des canons. Les visiteurs pourraient y accéder pour voir l'océan d'un point de vue unique. La Koubba de Sidi Bou Smara : petite place située à l'ouest de l'ancienne Médina, analogue à un petit square, avec un figuier qui ne semble plus avoir d'âge, immense, noueux ; les enfants des quartiers limitrophes y jouent souvent au ballon. La place de la comédie. On se croirait en Provence. Entourée de petits immeubles d'époque, les visiteurs s'y reposent à l'ombre des arbres pour rejoindre le port directement en descendant par la petite rue pavée. Le tombeau de Sidi Kairouani : C'est là que sont enterrés le premier fondateur de la ville et sa fille qui se noya alors qu'elle venait rejoindre son père. Bab El Mersa. C'est une voûte en pierre permettant à l'époque aux consuls de rejoindre leurs bureaux. En effet, au XIX<sup>ème</sup> siècle, la plupart des consulats se trouvaient derrière cette entrée de l'ancienne Médina. En tout cas, la Méina de Casablanca tranche avec le reste de la ville, plutôt moderne et occidental. Entre ces remparts, on a l'impression d'être des siècles en arrière et il est inconcevable de visiter la métropole sans faire un tour dans les souks de l'ancienne Médina.

### Point de mire

### Compte administratif

Le Commune urbaine de Casablanca tiendra mardi prochain (29 mars) sa session ordinaire au titre du mois de février. Cette session sera consacrée notamment à l'examen et l'approbation du compte administratif au titre de l'exercice 2010. Cette session s'annonce houleuse et le fameux compte fait l'objet de chauds débats depuis plusieurs jours au sein de la commission des finances. Des réunions marathoniennes tenues dans ce sens en vue de le valider au sein de la commission terminent en queue de poisson. Les élus, qui exigent les documents nécessaires concernant les dépenses et les recettes de la commune, critiquent virulemment la gestion du maire et du bureau du conseil. Des factures gonflées, des dépenses jugées excessives et des manœuvres ayant trait à la dilapidation des deniers publics et à la gestion frauduleuse ont été soulevées par les membres de la Commune. Il s'agit notamment des factures relatives à des fournitures de bureau, le téléphone, la gestion du parc automobile, l'exploitation de l'espace public, la passation des marchés en plus du dossier explosif des procès que la Commune perd souvent ou ses avocats n'interjettent pas appel dans les délais requis. La situation est arrivée à un point de non retour. Pour s'en sortir, le maire est entré en négociations avec les groupes des partis politiques. Le parti de l'Istiqlal (PI) l'a boycotté. Le mouvement populaire (MP) lui a emboîté le pas. Les membres du parti authenticité et modernité (PAM) semble divisés. La dernière réunion qu'ils ont tenue avec le maire dans une villa au quartier Hay Hassani n'a débouché sur aucun résultat. De même, les négociations enclenchées avec le Rassemblement national des indépendants (RNI) n'ont abouti à aucun accord. Les membres du parti de la justice et du développement (PJD) ne sont pas tous en accord avec le maire. Ce qui porte à croire que le fameux compte, objet de toute cette discorde, pourrait tomber au cas où tous les élus resteraient présents dans la salle lors de l'opération du vote. Mais, soulignent des sources concordantes, le maire tentera de diluer la session pour assurer le

départ des uns et des autres en vue de faire passer ce compte uniquement avec les éléments de sa «machine à voter». C'est d'ailleurs, la même formule qu'il a appliquée durant les précédentes sessions où le compte administratif n'a été approuvé que par une trentaine de voix dans le meilleur des cas. Voilà comment roule le train de la gestion de la chose locale à Casablanca.

### **B. Amenzou Pignon sur rue Soirée poétique**

Le poète Ahmed Lemsyeh animera une soirée poétique ce mercredi 23 mars (19h) à la Villa des Arts de Casablanca.

Ahmed Lemsyeh a, comme l'écrit Abdellatif Laâbi dans son anthologie de la poésie marocaine, joué un rôle primordial dans «l'acclimatation de la langue arabe populaire au sein du paysage poétique marocain».

«On peut même dire, relève-t-il, que c'est grâce à lui qu'elle a acquis ses lettres de noblesse. Cela est dû, d'une part, à la constante de la production de ce poète, et de l'autre à la fermeté de l'attitude qu'il a adoptée d'emblé».

### **Exposition photographique**

L'exposition photographique «Marocaines au devant de la scène» de l'artiste Leila Alaoui restera, visible jusqu'au 8 avril à l'Institut français de Casablanca.

Cette jeune photographe de 28 ans, en passe de devenir une des portraitistes les plus affirmées du Maroc, propose une galerie de portraits d'une trentaine d'artistes marocaines. L'exposition fait écho au livre de la psychiatre et anthropologue Rita El Khayat «La femme artiste dans le monde arabe» (à paraître prochainement aux Editions de Broca à Paris) et qui sera présenté à la médiathèque de la Mosquée Hassan II le 25 mai prochain.

### **«Abysses» à l'IFC jusqu'à fin mars**

L'institut français de Casablanca prolonge, jusqu'au 31 mars, l'exposition "Abysses" consacrée à la découverte de la vie dans les grands fonds marins et ce, au vu de la grande affluence du public.

Entamant son deuxième mois de présence à l'ancien aquarium de Casablanca, l'exposition a déjà accueilli 29.900 visiteurs, dont des élèves de près de 130 établissements scolaires.

### **«Le spectateur condamné à mort» à l'Institut Cervantes**

La troupe Teatr Daha-Wassa présente, le 27 mars au théâtre de l'Institut Cervantes de Casablanca, sa nouvelle production en darija «Le spectateur condamné à mort» de l'auteur roumain Matéi Visniec sur une mise en scène d'Ahmed Hammoud. Ce spectacle, produit avec le soutien du ministère de la Culture et en collaboration avec le théâtre Mohammed V, donne à voir une comédie absurde, une parmi les premiers combats de Matei Visniec, qui dénonce ici les parodies de justice.

La troupe Teatr Daha Wasssa, qui signifie «Ici et Maintenant», est née suite à la rencontre de jeunes artistes de tous les horizons dans un atelier libre donné par l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC).

## **Casablanca abrite les 1ères assises de la RSE**

### **Améliorer la gouvernance et le climat des affaires**

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) organise le 23 mars à Casablanca les 1ères Assises de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE).

Tenue sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette rencontre-débat, comme le souligne un communiqué des organisateurs, s'inscrit dans la continuité des actions menées par la Confédération pour la promotion de la Responsabilité sociale auprès des entreprises marocaines, notamment à travers l'adoption de la charte de responsabilité sociale et la mise en place du Label RSE.

Les assises de la responsabilité sociale des entreprises visent notamment à faire connaître le concept de la RSE, présenter les outils et les tendances internationales en matière de RSE, sensibiliser et initier les entreprises sur l'adoption d'une démarche RSE au bénéfice de leurs salariés, de leurs clients et de l'environnement.

Elles visent à éclairer les participants sur l'impact de la RSE pour l'amélioration de la gouvernance et le climat des affaires dans sa globalité, à faire adhérer les entreprises à l'intégration d'une culture RSE dans leur stratégie managériale et leur gestion quotidienne, à démontrer que la RSE ne concerne pas que les grandes entreprises mais que les PME peuvent tirer profit de l'implémentation d'une démarche RSE. Et aussi à échanger les vues sur les bonnes pratiques des entreprises socialement responsables et promouvoir le label CGEM pour la RSE auprès des membres de la Confédération.

Cet événement organisé sous forme de panels de discussions sur des thématiques centrales de la responsabilité sociale réunira des décideurs politiques et économiques, des opérateurs, des associatifs ainsi que des universitaires.

Une cérémonie de remise du label RSE de la CGEM aux entreprises récemment labellisées et à celles ayant renouvelé l'obtention du label est prévue à cette occasion.

Dans leur communiqué, les organisateurs insistent sur le fait que la souscription des entreprises à cette politique RSE renforce leur mise à niveau et accroît leur compétitivité et leur performance.

Elle constitue aussi une condition essentielle pour améliorer l'attractivité des territoires et encourager l'investissement direct étranger par l'amélioration de l'environnement des affaires.

Une souscription, assure-t-on de même source, est également de nature à contribuer efficacement au développement humain et à la lutte contre la précarité et la pauvreté.

**A chaque jour suffit sa peine...**



Le quartier mouvementé de Derb Omar a été le théâtre d'un incendie lundi soir. Le pire a été évité de justesse grâce à l'intervention rapide et efficace des sapeurs pompiers. Le feu a été circonscrit rapidement avant qu'il ne se propage vers les autres magasins contenant des produits hautement inflammables. (Ph Akil Macao)